

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 8 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 1^{er} juin 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Arlette ROULAND représente Marie-Claire BOULINGUEZ,

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI donne pouvoir à Jean-Pierre VERDIER, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Acquisition de terrains pour extension de la zone d'activités économiques La Besse à Thenon

Dans le cadre de sa compétence Economie et de la gestion des zones d'activités, la communauté de communes souhaite étendre la zone d'activités de La Besse à des fins de déploiement des projets d'installations d'entreprise et de réserves foncières.

France Domaines a été consulté à des fins de détermination du prix.

VU le budget Zone d'Activité économique du Rousset 2021 adopté,

À cet effet, il est proposé d'acquérir des parcelles nues, comme suit au prix de 4€ le m² :

Nom Propriétaire	Parcelles	Type	Superficie en m ²	Tarif unitaire	Prix
POUYAU Yves	AO 117	Nu	8460	4 €	33 840,00 €
POUYAU Yves	AO 907p	Nu	14500	4 €	58 000,00 €
POUYAU Yves	AO 112	Nu	30900	4 €	123 600,00 €
POUYAU Yves	AO 111	Nu	23360	4 €	93 440,00 €
POUYAU François	AO 110	Nu	1 544	4 €	6 176,00 €
TOTAL					315 056,00 €

La superficie totale de ces acquisitions sera définie de manière définitive après sollicitation d'un géomètre car notamment pour la parcelle AO 907 la société STEFF ayant projeté de faire l'acquisition en propre d'une partie de celle-ci un découpage s'avère nécessaire ce qui pourra avoir pour effet de modifier la superficie totale de ces acquisitions.

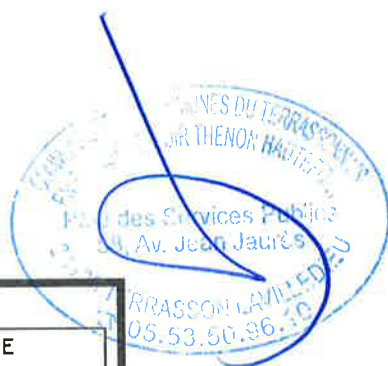
Considérant que le prix proposé est conforme,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'acquisition des parcelles telles que listées en amont, moyennant les prix annoncés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes authentiques d'achat et tout document nécessaire à l'acquisition de ces parcelles,
- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de financement auprès de l'État et du CD24 ;
- **NOTE** que le financement sera fléché via un emprunt comme inscrit au budget ZAE Le Rousset via un service dédié au secteur de La Besse.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 10/06/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20210608-DE2021074-DE
Regu le 10/06/2021